

Sac Jaune



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Tous les produits de consommation ont des impacts sur l'environnement. Tout produit a besoin de matière première et d'énergie pour être fabriqué. Il doit être emballé et transporté. Même s'il est plusieurs fois recyclé, tout produit ou emballage deviendra un jour, un déchet.

C'est pourquoi il est important d'acheter et de consommer mieux.

En 2009, sur le territoire de la Communauté de Communes, nous avons produit 2 800 tonnes d'ordures ménagères non recyclables et **1 352 tonnes d'emballages ménagers recyclables, de papier et de verre.**

En 2010, le tonnage des déchets, recyclable ou non, repart à la hausse, ce qui n'est pas une bonne chose pour notre environnement, et nos finances.

La réglementation aussi évolue, et va nous contraindre

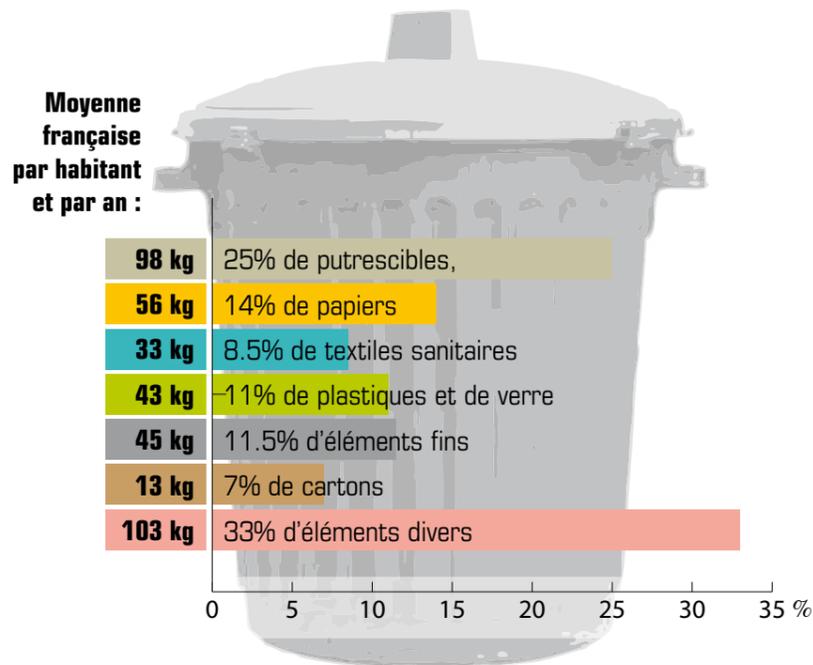
à faire évoluer le dispositif de collecte pour augmenter progressivement le taux de recyclage. C'est pourquoi nous allons engager une réflexion globale dès cette fin d'année.

Ensemble, nous devons relever ces nouveaux défis et encore améliorer notre geste de tri en suivant les consignes, pour l'environnement comme pour notre porte-monnaie !

**« Réduire
nos déchets,
un objectif
partagé »**



Composition moyenne de nos poubelles



Ce qui fait un total de 391 kg/hab/an auxquels il faut ajouter les 170 kg déposés en déchetterie en moyenne en France.

Le Grenelle de l'environnement vise à réduire la production d'ordures ménagères de 7 % par habitant pendant les cinq prochaines années.

L'objectif fixé est également d'augmenter le recyclage des matières et déchets organiques pour atteindre un taux de 35 % en 2012 et 45 % en 2015 contre 24 % en 2004.

Sur notre Communauté de Communes



En comparaison, un indien produit 100 kg, un japonais 400 kg, un espagnol 650 kg et un américain 750 kg.

DASRI

À partir de novembre 2011, les pharmaciens d'officines devront remettre gratuitement un collecteur de déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) à leurs patients

en auto-traitement avec des produits piquants ou coupants.

Le texte de loi précise que ces collecteurs doivent être fournis gratuitement aux officines par les fabricants des dispositifs médicaux concernés.



Comment trier mieux et recycler plus ?



➤ En triant un maximum d'emballages, ce qui ne veut pas dire de mettre un maximum de déchets dans le sac jaune !

Nous vous rappelons que les erreurs de tri coûtent cher, alors reportez-vous au calendrier de collecte disponible en mairie ou consultable sur internet (www.gatine-choisilles.org, rubrique «environnement»),

➤ En évitant les produits jetables à usage unique (rasoir, gobelets, lingettes...), Et en leur préférant les produits rechargeables ou réparables,

➤ En achetant les produits au détail ou en vrac, souvent moins cher que les produits préemballés, par exemple pour les fruits et légumes, le fromage, la viande...

➤... Et en privilégiant les produits ou les biens de consommation peu (ou pas) emballés et dont l'emballage est recyclable. Pour cela vous pouvez vous appuyer sur les différents éco-labels existants (NF environnement, éco-label européen) ou sur l'étiquette énergie pour un appareil électroménager.

Les industriels aussi ont leur part de responsabilité, ils sont très attentifs au comportement de leurs clients et font continuellement évoluer la recyclabilité de nos emballages.

Le verre et son recyclage



Le verre est un matériau 100 % recyclable et à l'infini.

Actuellement seules 6 bouteilles sur 10 sont recyclées, nous pouvons mieux faire !

Nous devons aussi conserver une bonne qualité du verre à recycler en écartant tout élément métallique ou plastique (bouchons, couvercles, vaporisateur...) des emballages en verre déposés au recyclage.



Le verre médical (ampoules, fioles...) doit être jeté avec les autres déchets non recyclables.

Pour approfondir : www.verre-avenir.fr

VRAI / FAUX :

➤ **Il faut retirer le bouchon des bouteilles en plastique avant de les jeter dans le sac jaune**

FAUX, même s'il n'est pas fabriqué avec le même plastique, le bouchon des bouteilles en plastique se recycle très bien.

➤ **Les éco-produits sont plus chers**

VRAI et FAUX, car souvent ils réduisent la quantité de matière utilisée, donc les coûts et les produits sont de meilleure qualité, ce qui évite d'avoir à les changer rapidement. En plus ils sont souvent économiques à l'usage, et leur rentabilité à moyen ou long terme compense leur prix d'achat souvent plus élevé.



STOP PUB

Les nouveaux autocollants réalisés par Touraine Propre sont arrivés à la Communauté de Communes et sont également disponibles en mairies. N'hésitez pas à vous en procurer !



ORIGINAL

Collecte des capsules Nespresso en déchetteries depuis novembre 2009 avec compostage du marc et recyclage de l'aluminium.

Un petit geste pour de grands résultats : le marc se composte très bien et l'aluminium est le métal le plus économe à fabriquer... alors pensez-y !

Des questions / des suggestions

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions, suggestions ou remarques sur la collecte, le tri et le traitement de vos déchets ménagers avec vos noms, prénoms et coordonnées à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Coupon-réponse à retourner à :
Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles
«le Chêne Baudet» 37360 Saint-Antoine-du-Rocher
Tél. 02 47 29 81 01 ou par mail : environnement-ccgc@wanadoo.fr

